

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département STPI du 10 septembre 2026.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury mixte du 4^{ème} semestre pour l'année universitaire 2026-2027 du département STPI les enseignants suivants :

- | | |
|----------------------------------|-------------------|
| -COUSIN Jean – président du jury | -RENOU Bruno |
| -COUVE-BONNAIRE Samuel | -RIVOALEN Elie |
| -DEL MONDO Géraldine | -VERNIERES Lamiae |
| -HADJADJ Abdellah | -ZIDANI Hasnaa |
| -PAILLAT Samuel | |

Invités : Alexis LECOMTE, Diane DUVAL, et un représentant de l'ENSA Normandie

Article 2

Le directeur de la formation et de la vie étudiante, Jean COUSIN, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 10/09/2026

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA